

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

BREVETS EN BOLIVIE

DOCUMENTS REQUIS

- Les données complètes du demandeur (nom et adresse),
- Les données complètes de l'inventeur (nom et adresse),
- Titre de l'invention.
- Copie de la description, les revendications et un abrégé de l'invention.
- Copie des dessins.
- Données de la priorité (date, numéro et pays)
- Déclaration témoignant si l'invention a été rendue accessible au public avant la date de dépôt.
- Un pouvoir dûment légalisé.
- Document dont les droits du brevet ont été transférés au demandeur.
- Tous les documents doivent être dûment traduits en espagnol.

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande et l'examen préliminaire, le brevet est publiée au Journal officiel. 18 mois après la date de dépôt, l'Office de brevets permet la publication du brevet. Les oppositions peuvent être déposées 60 jours à compter de la date de publication. Le demandeur doit demander l'examen formel de l'application et payer la taxe d'examen correspondante.

Si l'application ne reçoit aucune objection de la part de l'Office de brevets, l'échelle de temps moyen entre la demande et la délivrance du brevet est d'environ cinq ans.

OBSERVATIONS

- Le brevet est valable pour une période de 20 ans à compter de la date de dépôt.
- Les annuités doivent être payées après le dépôt du brevet. Ces annuités s'appliquent même si la demande n'a pas encore complété la phase d'examen.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.